



vous informe ...

L'agenda de la semaine

21 juin

Rencontre, à 17 h 30, avec M. Xavier Bertrand, ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité, sur la continuité du service public dans les transports terrestres. Délégation conduite par Frédérique Dupont, Secrétaire de la Cgt.

Rencontre entre la Cgt et Mme Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Délégation composée de Michel Doneddu, Secrétaire de la Cgt, Marie-Josée Kotlicki, Secrétaire générale de l'Ugict-Cgt.

22 juin

Concertation entre la Cgt et le gouvernement sur l'Assurance - Maladie.

25 juin

À l'initiative de la Commission nationale de la Négociation collective, bilan des négociations et du Smic 2006.

26 juin

À l'initiative de la Cgt, une journée d'étude se tiendra à Montreuil sur "Travailleurs handicapés et formation professionnelle".

Expression directe sur France 2, à 13 h 50. Thème : "Il faut augmenter le Smic et les salaires", Frédérique Dupont, Secrétaire de la Cgt.

27 juin

Annonce par le gouvernement du taux de "revalorisation" du Smic.

30 juin

Marche des fiertés, à Paris.

Expression directe sur France 3, à 18 h 20. Thème : "Il faut augmenter le Smic et les salaires", Frédérique Dupont, Secrétaire de la Cgt.

... Quelles négociations avec le Medef ?

Le 4 juillet s'ouvrira une négociation nationale interprofessionnelle entre patronat et syndicats englobant trois aspects interdépendants : la sécurisation des parcours professionnels, le contrat de travail, l'assurance - chômage.

Une deuxième négociation s'ouvrira avant la fin de l'année sur la représentativité syndicale, thème que la Cgt veut élargir à la démocratie sociale.

La Cgt est consciente que le chantier est considérable.

Le contenu et les objectifs de cette négociation seront l'objet d'options contradictoires, voire opposées. L'intervention des salariés sera décisive pour qu'elle débouche sur des avancées sociales et de nouvelles garanties collectives interprofessionnelles.

C'est pourquoi la Cgt propose une concertation entre les syndicats pour créer un environnement favorable à des avancées pour les salariés.

Assurance-Maladie

Assurés sociaux : payez plus !!!

Le Directeur général du Conseil national a présenté un nouveau plan d'économies sur les dépenses de santé.

Les mesures essentielles concernent les assurés sociaux qui passeront de nouveau à la caisse, et vont amplifier les difficultés d'accès aux soins. Il s'agit de :

- limiter le remboursement des consultations hors parcours de soins ;
- élargir la contribution d'un euro ;
- augmenter les cotisations des complémentaires ;
- pénaliser les patients qui refusent les génériques ;
- accroître la chasse aux arrêts de travail par un renforcement des contrôles.

Ces mesures, à application immédiate, rapporteraient entre 800 et 850 millions d'euros. Les autres postes de réduction des dépenses revêtent un caractère très aléatoire sur la

baisse des examens de radiologie à négocier avec les Syndicats des Médecins et celle du prix des médicaments à négocier avec les laboratoires pharmaceutiques...

L'ensemble de ces nouvelles mesures présente la mise en place des franchises et la rupture de notre système solidaire.

- A l'opposé, la délégation Cgt a proposé que le Conseil se penche réellement sur la question du financement de la Sécurité sociale autour :
- d'une re fonte de l'assiette des cotisations prélevées à l'entreprise ;
 - d'un arrêt des exonérations de cotisations pour les entreprises ;
 - d'une véritable guerre aux accidents du travail et maladies professionnelles et à leurs sous-déclarations, qui grèvent le budget de l'assurance maladie ;
 - du remboursement, par l'Etat, de ses dettes.

Le coup de pouce sera ... pour les employeurs !

14 centimes de l'heure, même pas une baguette de pain par jour, c'est l'augmentation du Smic qui résulte de l'obligation en dessous de laquelle le gouvernement ne peut pas descendre.

Ni coup de pouce pour le Smic, ni coup de pouce aux salaires au-dessus du Smic (contrairement aux engagements du candidat Sarkozy) mais nouveaux et importants cadeaux aux employeurs financés par les contribuables, voilà les premières décisions du gouvernement applicables au 1^{er} juillet 2007.

Le Président de la République annonce la création d'un « comité des Sages » pour discuter de l'évolution du Smic. Un moyen de mettre un terme à l'obligation légale minimum et de satisfaire le Medef, mais certainement pas de répondre à l'exigence de revalorisation des salaires.

Immigration

Encore une nouvelle loi !

La part des étrangers dans la population française est quasiment stable depuis quarante ans, atteignant 3,5 millions sur une population de 60,7 millions en 2004. Pourtant, le gouvernement, pour la troisième fois en moins de cinq ans, vient de décider de légiférer à l'automne sur « L'immigration, l'intégration et le droit d'asile ».

Les étrangers désirant s'installer dans notre pays devront par exemple :

- apprendre le français avant de venir ;
- gagner au moins le Smic s'ils veulent faire venir leur famille.

Tout le monde sait bien que pour apprendre une langue, le mieux c'est l'immersion dans le pays où cette langue est parlée, mais le gouvernement préfère en rester aux vieilles méthodes pédagogiques. À ce propos, il faut

espérer que ces nouveaux salariés ne travailleront pas dans un groupe multinational. Là, il vaudra mieux qu'ils oublient le français et se mettent à l'anglais, sinon la voie de l'Anpe leur sera ouverte.

Quant à avoir un Smic mensuel, beaucoup de salariés à temps partiel qui triment dans les supermarchés ou dans le nettoyage, aimeraient bien que cela soit une obligation vis-à-vis d'eux. Mais là il paraît que c'est « irréaliste » ! Pendant ce temps, le travail illégal, lui, prolifère et le projet de loi ne règle rien. À quand l'application du droit européen et français pour les milliers de travailleurs de l'Est et du Sud qui suent sur les chantiers et dans les champs ? À quand la répression contre les marchands de sommeil et les responsables des ateliers clandestins ? Ce sont eux les délin-

quants, pas les pauvres bougres qu'ils exploitent. Mais là il faudrait s'en prendre au Medef et c'est visiblement une autre histoire ; puisque c'est lui qui organise le dumping social pour faire pression sur tous les salariés. D'ailleurs on ne l'entend curieusement pas sur le sujet.

Émigrer est toujours une déchirure : il est urgent de prendre des dispositions pour aider à un vrai développement économique et social des populations de ces pays, rongés pendant des siècles par notre colonialisme et celui d'autres pays européens. **Et plus que jamais, ici, égalité de droits et de traitement pour tous et régularisation tout de suite de tous nos collègues qui ont un contrat de travail !**

Conception réalisation : La Cgt - Maquette : département Communication - mtgh - n° 1 - 21 juin 2007

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr

